



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Flamboro Downs			
<b>Date</b>	1 <sup>er</sup> mars 2025	<b>Heure de départ</b>	18 h 35	
<b>Conditions météorologiques</b>	Couvert (Temp. : -10 °C)	<b>Vent</b>	17 km/h Nord-Ouest	
<b>État de la piste</b>	Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	9	<b>Courses de qualification</b>	2 JD	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 78
<b>Paris mutuels</b>	\$ 255,570			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> John Dorion	<b>Juge associé</b> Jeff Minler	<b>Juge associé</b> Jason Portuondo
------------------------------------	------------------------------------	--

### Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Vétérinaire officielle :

Dre Abigail Stovman

### Bureau :

L'officiel des courses, Tim VanBokhorst, est en formation.

Nouveau matériau de revêtement de la piste de course a été ajouté.

La décision #3037705 a été rendue. Suite aux conclusions de l'inspection #2665213, l'entraîneur, Jean Francois Maguire, a été trouvé coupable d'avoir été en possession d'un médicament injectable mal étiqueté, selon la règle 6.46.01 (b, d, e) de la CAJO.

M. Maguire s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 1,000 et une suspension de conduite complète de 7 jours, du 18 au 24 mars 2025, inclusivement.

La décision #3037728 a été rendue. Suite aux conclusions de l'inspection #2534843, l'entraîneur, Francis Guillemette, a été trouvé coupable d'avoir été en possession d'un médicament injectable mal étiqueté, selon la règle 6.46.01 (b, d, e) de la CAJO.

M. Guillemette s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 1,000 et une suspension de conduite complète de 7 jours, du 16 au 22 mars 2025, inclusivement.

### **Courses :**

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Le #5, "Machalko", a terminé la course distancé et a été inscrit sur la liste de juges pour la performance.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Le #1, "Wheelin N Stealin", (Ketros), a fait un bris d'allure dans le dernier droit et a été dépassé.

Il a terminé la course en 7<sup>e</sup> position et a été placé en 8<sup>e</sup> position.

Le #4, "Century Isaiah", a fait un bris d'allure au départ et a été inscrit sur la liste des juges pour les bris d'allure.

### **Course 5 – 2 Enquêtes**

(1) Dans le premier virage le #1, "Tymal Riggs", (Etsell), arrivé en 1<sup>re</sup> position, heurte un pylône et se rend à l'intérieur d'un autre, ce qui ne lui a pas procuré un avantage quelconque.

Aucun changement.

(2) Dans le premier virage, le #2, "Shadrack Hanover", (Ryan), arrivé en 5<sup>e</sup> position, s'est rendu à l'intérieur d'un pylône et a ensuite passé par-dessus la base du pylône suivant, ce qui ne lui a pas procuré un avantage quelconque.

Aucun changement n'est requis.

Vidéo d'enquête non disponible.

Course 6 – Rien à signaler.

Le 6, "TH Walker", a fait un bris d'allure.

Il a été inscrit sur la liste des juges et devra se qualifier pour les bris d'allure.

Course 7 – Rien à signaler.

Le #6, “Explosive Motion”, a été examiné par le vétérinaire officiel et inscrit sur la liste des vétérinaires (boiterie) à long terme, et également sur la liste des juges et doit se qualifier.

Course 8 – **Enquête** avant le départ, où le #1, “Chasin Dreams”, (Harris), fait un bris d’allure et subi un bris d’équipement (entraves).

Il n’a pas entravé la progression du #9, “Frenchy Hanover”, (Mackenzie), arrivé en 4<sup>e</sup> position.

Le #1 a été remboursé avec \$ 5,240 pour le bris d’équipement survenu avant le départ.

Vidéo d’enquête non disponible.

Course 9 – Rien à signaler.

**Réclamations :**